

01 Sep 2023 -10:48

## L'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé fait ses adieux à l'administrateur général Xavier De Cuyper

Xavier De Cuyper, administrateur général de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé, prend sa retraite le premier septembre 2023. À la tête de de l'agence des médicaments belge depuis le 1er mai 2007, en 2022 il a atteint la limite d'âge pour l'exercice d'un mandat au sein du gouvernement fédéral. Le mandat de Xavier De Cuyper expirait le 1er mars 2022 mais il a été prolongé afin d'assurer la continuité du fonctionnement et la stabilité de l'AFMPS.

Au cours de sa carrière, Xavier De Cuyper a occupé plusieurs postes clés dans le secteur public belge. Il a notamment été secrétaire général du ministère des Classes moyennes et de l'Agriculture, administrateur délégué de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, directeur général de la DG Animaux, Plantes et Alimentation du SPF Santé publique et chef de cabinet de plusieurs ministres ayant l'Agriculture dans leurs attributions et de deux vice-premiers ministres.

Depuis 2007, sa carrière est axée sur la politique des médicaments. En tant que cadre supérieur de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS), il a joué un rôle clé dans la définition de la politique nationale en matière de médicaments et de produits de santé. Au niveau européen, il a été membre du conseil d'administration de l'Agence européenne des médicaments (European Medicines Agency, EMA) et a été, et continue d'être après sa retraite, membre du conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Il a joué un rôle actif au sein du réseau des directeurs des agences européennes du médicament (Heads of Medicines Agencies, HMA), notamment en tant que mentor du groupe de de coordination des essais cliniques (Clinical Trials Coordination Group, CTCG).

Xavier De Cuyper : « Depuis la création de l'AFMPS, j'ai exercé avec fierté la fonction supérieure d'administrateur général pendant plus de seize ans. Je garantis d'ores et déjà à mon successeur un travail passionnant au quotidien, avec une plus-value sociale, une équipe performante et de nombreuses interactions avec des partenaires internes et externes au gouvernement, tant au niveau national qu'international.

Il y a beaucoup de choses sur la table et les défis restent très divers. Par exemple, la question de la disponibilité des médicaments est une priorité absolue, car l'indisponibilité peut encore avoir un impact important sur la santé publique. En Belgique, de nombreuses mesures ont déjà été prises avec toutes les parties concernées autour de la table pour optimiser la disponibilité des médicaments, mais il reste encore beaucoup à faire. Une coopération approfondie avec tous les partenaires concernés et des mesures proactives sont essentielles, y compris le développement de systèmes de contrôle des stocks et de gestion des importations parallèles. Dans ce contexte, j'ai joué un rôle actif dans le récent organe qui s'est penché sur les mécanismes de solidarité entre les États membres de l'Union européenne.

Un autre défi, consiste à promouvoir l'innovation pour répondre aux besoins médicaux. L'industrie pharmaceutique a déclaré à plusieurs reprises que le développement de médicaments pour les maladies rares posait des problèmes financiers. Bien que le rôle de l'agence soit limité, il faut faire preuve de courage politique au niveau européen, voire mondial, pour résoudre ce problème. Repenser le financement des médicaments et réaffecter les ressources aux traitements des maladies rares est une possibilité.

Entre autres, la réglementation des dispositifs médicaux devrait être encore améliorée. Si la création d'une agence européenne pour les dispositifs médicaux n'est pas une priorité à l'heure actuelle, il convient de veiller à améliorer les garanties relatives à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité de ces produits. Relever ces défis sera crucial pour maintenir et promouvoir la santé publique en Belgique et en Europe.

Dans notre domaine de compétence plein de défis, et en particulier dans la lutte contre la COVID-19, notre modèle de coopération s'est avéré très efficace. Une consultation systématique et une coopération approfondie sont essentielles. Je pense ici à la lutte contre les pratiques pharmaceutiques illégales. L'implication des patients était également nouvelle et a déjà montré une grande valeur ajoutée. Sans énumérer ici toutes les grandes réalisations, je peux dire que notre modèle de dialogue entre l'autorité compétente et les partenaires, non seulement en termes de financement mais aussi dans la mise en œuvre de la stratégie, a abouti à de bons résultats qui font l'unanimité. Certes, le ministre, l'AFMPS et les autres institutions de santé restent responsables de la santé publique, mais il est essentiel de pouvoir compter sur la disponibilité et l'expertise de nos partenaires pour remplir notre mission. Notre collaboration persistante avec un engagement pour la santé publique, la santé de tous les patients et le bien-être des animaux dans notre pays et même au-delà, a donné de grands résultats. Je souhaite donc que cette manière de travailler ensemble se poursuive dans les grands projets nationaux et européens, tels que nos domaines d'excellence, la révision de la législation pharmaceutique, le système de régulation des remboursements et la préparation de la présidence européenne.

Après plus de seize ans, je passe le flambeau. Le choix de mon successeur est en cours de finalisation. Vous recevrez des informations concrètes à ce sujet dès que possible. J'ai eu l'honneur et le plaisir de participer activement au développement de l'agence depuis sa création en 2007 jusqu'à aujourd'hui. Tout ne s'est pas toujours déroulé comme prévu. Nous avons également dû travailler plusieurs fois avec un gouvernement fédéral dans des affaires courantes, ce qui a eu un impact considérable sur les activités quotidiennes de l'agence. Depuis, nous sommes devenus une organisation reconnue au niveau national et international. Je suis convaincu que mon départ à la retraite est une excellente occasion de réaliser de nouveaux progrès stratégiques. Avec les connaissances et l'engagement présents au sein de l'agence, je suis convaincu que mon successeur saura relever les nouveaux défis et que la collaboration constructive et fructueuse avec le personnel de l'AFMPS et les partenaires externes continuera à assurer un service public de qualité aux patients. Pour cela et pour tout ce que nous avons vécu ensemble, je ne peux que vous remercier !

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Frank Vandenbroucke a désigné ad interim, par arrêté ministériel du 31 août 2023, Hugues Malonne administrateur général et directeur général de la DG POST autorisation. Hugues a déjà assumé la fonction de directeur général de la DG POST autorisation quand il a rejoint l'agence en 2017. »

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS)  
Avenue Galilée, 5/03  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+ 32 2 528 40 00  
<http://www.afmps.be>

Ann Eeckhout  
Porte-parole de l'Agence fédérale des  
médicaments et des produits de santé (AFMPS)  
+32 2 528 40 12  
+32 495 23 71 69  
[ann.eeckhout@afmps-fagg.be](mailto:ann.eeckhout@afmps-fagg.be)